

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1646

Artikel: Livre de Simonetta Sommaruga et Rudolph Strahm : etrangers et intégration : une politique d'immigration sélective et qualifiée
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les réflexions à long terme sont peu fréquentes dans notre pays. Mais depuis quelques années, avec des interrogations autour de la politique de l'immigration, du renouveau de l'économie, en passant par le financement de notre modèle social, l'échelle temporelle des problèmes s'est modifiée.

La gauche semble parfois un peu démunie face à cette nouvelle donne. Le système politique suisse rend singulière la situation du parti socialiste. Il est à la fois parfaitement gouvernemental, présent sans interruption au Conseil fédéral depuis 1959, et oppositionnel, car il joue en permanence des armes de la démocratie directe. Le balancement est constant entre un réformisme modéré et un idéalisme aux accents parfois gauchisants. La plupart des Romands sont souvent reconnus comme les représentants d'une aile gauche du parti et une partie des Alémaniques comme des tenants d'une vision plus pragmatique que certains qualifieraient un peu vite de «blairiste».

Rudolph Strahm, l'actuel «Monsieur Prix», et Simonetta Sommaruga, conseillère aux États du canton de Berne, sont deux des représentants de cette aile alémanique qui se veut plus réaliste. Le livre qu'ils ont fait paraître sur l'avenir de la Suisse, *Für eine moderne Schweiz*, est sans aucun doute la réflexion la plus stimulante produite par la gauche depuis longtemps. L'étroitesse du marché helvétique rend improbable une traduction en français de leur ouvrage. *Domaine Public* a décidé de présenter certaines de leurs analyses et propositions au cours des prochains numéros, enrichies de réflexions de la rédaction.

Nous commençons par la politique de l'immigration traitée par Albert Tille. Ces prochaines semaines, André Gavillet s'occupera de la fiscalité, Jean-Daniel Delley analysera les chapitres consacrés à la croissance et au travail, tandis que la question des groupes de pression et de la mise en œuvre concrète des idées sera présentée par Yvette Jaggi. **DP**

Simonetta Sommaruga, Rudolph Strahm,
Für eine moderne Schweiz, Nagel & Kimche, 2005.

Une politique d'immigration

Pour les auteurs (chapitre 4 du livre), le problème n'est pas la surpopulation étrangère, mais le manque d'intégration des nouveaux arrivants. La Suisse doit accueillir la main-d'œuvre qualifiée dont

Les étrangers représentent un cinquième de la population de la Suisse. C'est un record en Europe, dépassé seulement par le Luxembourg. Le faible taux de naturalisation explique en partie le phénomène. Plus d'un tiers des personnes ayant un passeport étranger sont nées en Suisse ou y résident depuis plus de 30 ans.

Plus de la moitié des immigrés n'ont pas de formation post-scolaire en arrivant en Suisse. Et rien n'est fait pour améliorer leur qualification. La situation s'améliore

pour les étrangers de la deuxième génération. Mais le déficit subsiste. Si seuls 3% des jeunes Suisses n'ont aucune formation post-scolaire, c'est dix fois plus pour les jeunes étrangers. Leurs parents, qui méconnaissent le système suisse, ne les incitent pas suffisamment à se former. Résultat: les étrangers représentent 48% des chômeurs et occupent 80 à 90% des emplois précaires; 55% des

continue en page 5

Les propositions de réforme

1. Pour favoriser l'intégration
 - Apprentissage de la langue et familiarisation avec les connaissances fondamentales du droit civil ainsi qu'avec les valeurs humanistes et libérales.
 - Formation et perfectionnement professionnel, conseils d'orientation et *coaching*.
 - Naturalisation facilitée, automatique pour les étrangers de la deuxième génération, pour autant que les parents l'acceptent.
2. Immigration
 - Libre circulation de la main-d'œuvre en provenance de l'Union européenne.
 - Admission des réfugiés en conformité avec le droit international et humanitaire, mais renvoi des émigrants illégaux.
 - Contingents de permis pour les ressortissants non communautaires en formation et la main-d'œuvre hautement qualifiée.
- 3.- Dumping salarial
 - Force obligatoire des conventions collectives facilitée.
 - Engagement d'inspecteurs pour contrôler le marché du travail.
 - Introduction de salaires minimaux en l'absence de convention collective.
 - Contrôles accrus et sanctions renforcées contre le travail au noir.

sélective et qualifiée

elle a besoin et non pas les étrangers recrutés pour faire les petits boulots. Pour l'asile, il faut sélectionner rapidement et sans faiblesse les nouveaux requérants mais régulariser ceux qui ont pris racine en Suisse.

condamnations pénales sont prononcées contre des étrangers. Ce problème est largement passé sous silence. Selon Max Linder de l'Université de Berne, pendant cinquante ans, la gauche et la droite, dans un consensus non formulé, ont admis l'existence d'une société à deux classes. Le problème n'est pas le nombre des étrangers en Suisse. C'est leur mauvaise intégration dans la société.

La fausse immigration

On entend souvent que l'économie suisse a besoin de main-d'œuvre non qualifiée et que, en conséquence, la politique d'immigration des deux cercles du Conseil fédéral est erronée puisqu'elle ne permet pas de recruter les travailleurs dont le pays a besoin hors d'Europe. C'est une monstrueuse erreur. Notre économie hautement industrialisée a de moins en moins besoin de personnes non qualifiées. Les travailleurs étrangers sans formation, bientôt jetés hors du marché du travail, ne feront qu'alourdir la facture de l'aide sociale. De plus, une telle immigration favorise la sous-enchère dans les métiers déjà mal payés.

Accepter la libre circulation de la main-d'œuvre européenne implique de rigoureuses mesures d'accompagnement pour éviter le *dumping* salarial.

La législation sur les étrangers est une loi de police. Elle ne fait que réglementer les catégories de personnes admises en Suisse. Quasiment muette sur l'intégration des migrants, elle laisse le problème au bon vouloir des privés, des enseignants et de

quelques grandes villes. La Suisse, terre d'accueil n'est qu'un slogan. Aucun texte n'impose des mesures d'intégration au marché du travail, au perfectionnement professionnel. L'apprentissage d'une langue nationale est souvent inexistant tout comme celui des grands principes et des mécanismes de base de la société.

L'asile perturbateur

La question de l'asile réveille les peurs. Elle suscite le rejet diffus de l'ensemble des étrangers et représente donc un obstacle à une meilleure intégration des immigrés. Les trafiquants de drogue qui hantent les gares, le harcèlement des jeunes femmes, les vols, ne concernent qu'une petite minorité des requérants d'asile. Mais ces affaires créent un profond ressentiment. Les organes d'entraide, les églises et les communes ont trop longtemps fermé les yeux sur la réalité. Des criminels venus d'Afrique, des Balkans et du Caucase utilisent les filières de l'asile pour s'implanter en Suisse. Il faut reconnaître également que de nombreux requérants d'asile ne sont pas menacés dans leur pays d'origine. Ils fuient la misère. Une attitude trop libérale favorise les bandes de passeurs et un abus de la politique d'asile.

Il faut se montrer ferme dans l'application de la loi à l'égard des nouveaux requérants d'asile et notamment ceux qui n'ont pas de papiers et cachent leur identité. Il faut, en revanche, trouver une solution rapide pour régulariser ceux qui sont depuis longtemps en Suisse dans l'attente d'une décision. at

L'avis de DP

Ouverture et pragmatisme

Simonetta Sommaruga et Rudolph Strahm acceptent, pour l'essentiel, l'actuelle réglementation sur l'immigration. Ils ne retiennent pas les critiques faites par une partie de la gauche à la politique des deux cercles qui entérine le tri entre «bons et mauvais» étrangers. Cette attitude plus pragmatique qu'idéologique leur permet de rester «euro-compa-tibles», ce qui n'est pas à négliger.

Les auteurs sont plus inventifs en préconisant une politique volontariste pour l'accueil des étrangers, notamment en imposant aux entreprises de participer aux coûts de l'intégration de la main-d'œuvre étrangère qu'ils engagent. Les collectivités publiques, et notamment les cantons, doivent aussi abandonner une trop longue passivité. (Le gouvernement vaudois vient de faire un pas en déposant un projet de loi sur l'intégration des étrangers. Mais ce texte, qui énonce de louables intentions, risque fort de rester déclamatoire en cette période de crise budgétaire.)

Les deux auteurs - des Alémaniques - ne mentionnent même pas le droit de vote des étrangers qui est une pièce importante de la politique d'intégration dans les cantons francophones.

Autre point fort de ce projet: le refus d'importer de la main-d'œuvre non qualifiée pour effectuer les travaux que les Suisses ne veulent plus faire. Cette revendication de la droite économique est trop largement partagée au sein de la population.

On retrouve le même mélange d'ouverture et d'orthodoxie avec l'asile: générosité pour la régularisation de ceux qui ont pris racine et fermeté dans le tri des nouveaux requérants. Domaine Public ne partage pas cette analyse. Le durcissement incessant de la loi sur l'asile est inefficace. Il fait en outre courir le risque d'expulser des requérants réellement menacés dans leur pays. La Suisse ne maîtrisera pas seule le problème de l'asile. Elle doit participer à sa gestion collective en acceptant des quotas de réfugiés sélectionnés, au niveau européen, par une extension de la convention de Dublin ou, au niveau mondial, par le Haut Commissariat pour les réfugiés. at